

Un message
aux
professionnels
d'établissements
correctionnels

Les Alcooliques anonymes
veulent travailler avec vous

Ce que les professionnels en correctionnel aimeraient savoir sur les AA

Les Alcooliques anonymes sont une association de personnes dont le but premier est de demeurer abstinents et d'aider d'autres alcooliques à se rétablir. Le désir d'arrêter de boire est la seule condition pour devenir membre des AA. Le travail des AA est fait de façon bénévole par des membres des AA.

Chez les AA, il n'y a pas d'autorité centrale et l'association n'est pour ainsi dire pas organisée. Il y a à New York un Bureau dit des Services généraux (qui sert principalement de bureau central pour assurer la diffusion internationale de l'information sur les AA), de même qu'il existe des bureaux et intergroupes locaux.

Les professionnels du milieu correctionnel, les membres des AA et ceux qui veulent ouvrir un groupe des AA pour les personnes en détention recevront de l'aide du Bureau des Services généraux. Le BSG leur fournira la brochure « Les AA dans les centres correctionnels », un manuel sur la conduite d'un groupe et autres publications.

Plusieurs comités de service AA locaux fourniront sur demande des exposés informels pour votre établissement. Les séances peuvent être adaptées à vos besoins. Un ordre du jour typique pourrait comprendre un ou plusieurs films produits par les AA et un exposé par un ou des membres des AA sur le sujet : « Ce que sont les AA et ce qu'ils ne sont pas ».

Recherchez le numéro des Alcooliques anonymes dans votre annuaire local, dans le journal, ou contactez nous en ligne sur www.aa.org.

Les AA veulent travailler avec vous

Depuis le début et encore aujourd'hui, les AA ont eu comme objectif de travailler avec les milieux professionnels. Nous cherchons toujours à renforcer et à développer davantage nos communications avec vous, et vos commentaires et suggestions seraient très appréciés. Ils nous aideront à travailler de façon plus efficace avec vous pour atteindre notre but commun : aider l'alcoolique qui souffre encore.

Les AA dans les établissements correctionnels

On trouve des groupes des AA dans quelque 1 522 établissements correctionnels des États-Unis et du Canada. Chaque groupe fonctionne en vertu d'une entente entre les administrateurs de l'établissement en cause, pénitencier, camp de travail ou prison, et les groupes des AA environnants.

Une question revient souvent à savoir pourquoi les personnes en détention ont besoin des AA pendant leur incarcération. La réponse est que le programme des AA offre beaucoup plus que la non-consommation d'alcool. Les AA sont un mode de vie et leur succès chez les groupes qui tiennent des réunions pendant qu'ils sont incarcérés montrent que ce programme peut aider l'alcoolique en détention à mener une vie abstinerie et heureuse, tant pendant son incarcération qu'après sa libération.

Plusieurs personnes en détention ont été condamnées pour des crimes où l'alcool jouait un rôle important. Cette proportion semble plus élevée chez les personnes en détention dans les établissements pour jeunes contrevenants.

Les professionnels du correctionnel ont décelé plusieurs avantages chez ceux qui assistent aux réunions des AA, et ils sont d'avis qu'une personne en détention augmente ses chances de réussir à l'extérieur s'il fait partie du programme des AA.

Les groupes pour les personnes en détention

C'est la direction du centre correctionnel qui fixe les conditions de fonctionnement de chaque groupe au sein d'établissements

correctionnels. Les règles établies ne doivent être violées ni par les visiteurs ni par les participants de l'intérieur. Comme les règlements *peuvent varier et varient*, les membres des AA devront s'informer des règles et règlements particuliers à chacun des établissements qu'ils fréquenteront. Une bonne communication entre les administrateurs de centres correctionnels et les comités locaux des AA est essentielle à cette fin.

Généralement, des membres des AA des environs parrainent les groupes des établissements correctionnels et travaillent en collaboration avec le personnel désigné par les directeurs du centre, de même qu'avec les détenus responsables du groupe des AA.

Dès qu'un groupe au sein d'un établissement correctionnel a commencé à fonctionner, il ressemble beaucoup à tous les autres groupes des AA. Si l'on fait exception des visites, prévues d'avance, du parrain du groupe ou des conférenciers des AA de l'extérieur, le monde du « dehors » n'a pas à intervenir dans un groupe des AA de l'intérieur.

Libérations et libérations conditionnelles

L'expérience a démontré que les alcooliques ayant participé aux réunions des AA à l'intérieur qui vont rapidement chez les AA après leur sortie de prison ont toutes les chances de demeurer abstinents — et libres. Toutefois, ceux qui remettent leur retour chez les AA au moment où ils auront « réglé toutes leurs affaires » risquent de ne jamais revenir.

Les AA peuvent réduire ce risque au minimum. Avant qu'un membre des AA en détention ne soit remis en liberté, il s'écoule généralement assez de temps pour établir un contact avec les AA de la localité ou de la ville où il ira habiter. Le parrain interne, de même que des contacts AA externes, peuvent presque toujours faire en sorte qu'un accueil chaleureux attende le détenu libéré qu'il soit reçu comme tout autre membre des AA, et non comme une personne anciennement détenue.

Ce que NE font PAS les AA

Le Mouvement des AA : ne fournit pas la motivation de départ pour que les alcooliques se rétablissent ; ne sollicite pas les membres ; n'entreprend ni ne parraine de recherche ; ne tient pas de registre de présence ou de dossiers de cas personnels ; ne prend pas part aux « Conseils » ou aux organismes sociaux ; n'exerce ni surveillance ni contrôle sur ses membres ; ne fait ni diagnostic ni pronostic médical ou psychologique ; ne procure ni services de désintoxication, de réhabilitation ou de soins infirmiers, ni hospitalisation, ni médicaments, ni traitements médicaux ou psychiatriques ; n'offre pas de services religieux ni n'organise ou ne parraine de retraites ; n'organise pas de campagnes d'information sur l'alcool ; ne procure ni hébergement, ni nourriture, ni vêtements, ni emplois, ni argent, ni aucun autre service social ; ne fournit aucun service d'orientation familiale ou professionnelle ; n'accepte aucun argent pour ses services, ni de contributions venant de sources extérieures aux AA ; ne fournit pas de lettres de référence aux commissions de libération conditionnelle, aux avocats, aux représentants des tribunaux, aux agences sociales, aux employeurs et autres.

L'unicité du but et problèmes autres que l'alcool

Certains professionnels définissent l'alcoolisme et la toxicomanie comme 'abus de substances' ou 'dépendance chimique'. En conséquence, des non-alcooliques sont parfois référés aux AA et encouragés à assister aux réunions des AA. Tous peuvent assister aux réunions *ouvertes* des AA, mais seules les personnes ayant un problème d'alcool peuvent assister aux réunions *fermées*.

Recommandations de lecture au sujet des AA

De nombreux professionnels ont trouvé que les publications d'A.A. World Services, Inc. suivantes étaient utiles dans leur travail avec des alcooliques. Pour obtenir des exemplaires, veuillez contacter le Bureau des Services généraux des AA ou votre bureau local des AA.

PUBLICATIONS APPROUVÉES PAR LA CONFÉRENCE :

VOICI LES AA

FOIRE AUX QUESTIONS SUR LES AA

LES AA SONT-ILS POUR VOUS?

DERRIÈRES LES MURS : UN MESSAGE D'ESPOIR

ÇA VAUT MIEUX QUE DE POIREAUTER EN PRISON

(une brochure illustrée pour les personnes en détention)

LES JEUNES ET LES AA

LES AA POUR LA FEMME

LES ALCOOLIQUES LGBTQ DES AA

LES AA POUR L'ALCOOLIQUE NOIR ET AFRO-AMÉRICAIN

LES AA POUR L'ALCOOLIQUE PLUS ÂGÉ - IL N'EST JAMAIS TROP TARD

L'ACCÈS AUX AA : DES MEMBRES RACONTENT COMMENT
ILS ONT SURMONTÉ DES OBSTACLES

LES AA POUR LES ALCOOLIQUES ATTEINTS DE MALADIE MENTALE

LE MOT « DIEU » : MEMBRES AGNOSTIQUES ET ATHÉES CHEZ LES AA

LE MEMBRE DES AA FACE AUX MÉDICAMENTS ET AUTRES DROGUES

VOUS CROYEZ-VOUS DIFFÉRENT?

QUESTIONS ET RÉPONSES SUR LE PARRAINAGE

Y-A-T-IL UN ALCOOLIQUE DANS VOTRE VIE?

VOUS VOUS OCCUPEZ PROFESSIONNELLEMENT D'ALCOOLISME?

COMMENT LES MEMBRES DES AA COLLABORENT

LES AA DANS VOTRE MILIEU

POINT DE VUE D'UN MEMBRE SUR LES AA

LE SENS DE L'ANONYMAT

LES AA : UNE RESSOURCE POUR LES PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ

DIFFÉRENTES AVENUES VERS LA SPIRITUALITÉ

PÉRIODIQUES

INFORMATIONS SUR LES AA (bulletin pour aider les professionnels)

AA GRAPEVINE (le magazine mensuel international des AA)

LA VIÑA (bi-mensuel, en espagnol)

Ceci est une publication approuvée
par la Conférence des Services généraux

Copyright © 2018 par Alcoholics Anonymous World Services, Inc.

P.O. Box 459, Grand Central Station, New York, NY 10163

Tous droits réservés.

www.aa.org

